



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation mondiale
de la santé animale

Union
Africaine



***GF-TADs Afrique
Peste Porcine Africaine (PPA)
Groupe Permanent d'Experts (GPE)
pour l'Afrique***

Cinquième réunion



Sujet: Vaccins et vaccinations anti-PPA

**14 octobre 2025
Lomé, Togo**

Citation recommandée

OMSA et FAO. 2024. Cinquième réunion Groupe Permanent d'Experts (GPE) Peste Porcine Africaine (PPA) pour l'Afrique (GF-TADs). Rapport de l'événement en présentiel, 14 octobre 2025. Lomé

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO ou de l'OMSA aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO ou de l'OMSA, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou de l'OMSA.

© OMSA et FAO, 2025



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public sous la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les mêmes conditions 3.0 Organisations internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO et/ou de l'OMSA d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO et de l'OMSA n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation requise: «*Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ni par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). La FAO et l'OMSA ne sont pas responsables du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise doit être l'édition qui fait autorité.*»

Les litiges découlant de la licence qui ne peuvent être réglés à l'amiable seront résolus par la médiation et l'arbitrage tels que décrits à l'article 8 de la licence, sauf disposition contraire des présentes. Les règles de médiation applicables seront les règles de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules>). Toute arbitrage doit être menée conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) actuellement en vigueur.

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériaux provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications/fr/) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org

Les publications de l'OMSA sont disponibles sur le site web de l'OMSA (<https://www.woah.org/fr/accueil/>) ou peuvent être achetées sur la librairie en ligne de l'OMSA (<https://www.woah.org/fr/ebookshop/>).

Table des matières

1. Introduction et contexte de la réunion.....	7
2. Objectifs et compte rendu narratif de la réunion	8
3. Programme, tel que déroulé (y compris <u>suppressions et ajouts</u>)	9
Session 1. Allocution de bienvenue du Bureau du Comité de pilotage régional	12
Session 2. Aspects de gouvernance et mises à jour régionales	14
Session 3. Vaccins et vaccination	18
Session 4. Délibérations finales, points d'action, prochaine réunion.....	24
4. Annexes	27
Annexe 1. Liste des participants (en présentiel)	27
Annexe 2. Liste des participants (en-ligne).....	30
Annexe 3. Ressources : laboratoires internationaux de référence (OMSA) pour la peste porcine africaine .	31
Annexe 4. Ressources : centres internationaux de référence (FAO) pour la peste porcine africaine.....	31
Annexe 5. Ressources : laboratoires nationaux de référence sélectionnés pour la peste porcine africaine (membres du GPE).....	32
Annexe 6. Ressources : dernières notifications immédiates soumises à WAHIS (depuis 2018, par ordre chronologique inverse) au 31 déc. 2025.	33

1. Introduction et contexte de la réunion

La peste porcine africaine (PPA) demeure une préoccupation mondiale croissante, bien au-delà de ses origines en Afrique. Malgré les efforts continus de prévention et de contrôle, la maladie persiste au sein des populations de porcs domestiques et sauvages dans de nombreuses régions. En tant que maladie animale transfrontalière, la PPA a un impact considérable sur la production et la productivité porcines, avec de graves conséquences pour les économies nationales et le tissu social des pays producteurs.

Pour relever ce défi, le *Groupe permanent d'experts* (GPE) sur la peste porcine africaine (PPA) a été officiellement créé en mars 2022, suite à son approbation par le 11e *Comité de pilotage régional* (CPR) pour l'Afrique du *Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières* (GF-TADs) en octobre 2021. Le GPE est composé des Pays/États Membres fondateurs ayant signalé des cas de PPA : l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda, le Togo et (ensuite) Cabo Verde. Le Mali a participé en tant qu'observateur aux troisième et quatrième réunions, dans l'attente de sa validation formelle par le CPR.

La réunion inaugurale du *Groupe permanent d'experts sur la peste porcine africaine* (GPE PPA), tenue en mars 2022, a approuvé un plan de travail définissant les principaux axes thématiques à aborder. La deuxième réunion, qui était la première session thématique, a porté sur la compréhension des chaînes de valeur de porcs vivants et de la viande de porc en Afrique. La troisième réunion a exploré les mesures de biosécurité tout au long de ces chaînes de valeur, ainsi que les capacités de surveillance et de diagnostic. La quatrième réunion, tenue en ligne, a abordé la gestion des foyers, notamment les capacités de réponse nationales et les solutions novatrices adaptées aux besoins régionaux. La cinquième et plus récente réunion, qui s'est tenue à Lomé (Togo), était consacrée aux **vaccins et à la vaccination contre la PPA**. L'intégration de ce sujet avait été préalablement approuvée lors de la troisième réunion à Abidjan.

Les représentants des Membres suivants du GPE (Services Vétérinaires) ont participé à la réunion :

1. Cabo Verde
2. Cameroun
3. Congo (Rép. Dém.)
4. Kenya
5. Nigeria
6. Afrique du Sud (en ligne)
7. Togo
8. Ouganda

Au total, 58 participants ont assisté à la réunion, dont 50 % en ligne. Trente pour cent des participants (en ligne et en présentiel confondus) étaient des femmes. Les autres Membres présents étaient :

- CEDEAO (CRSA -AO)
- CEEAC (CRSA-AC)
- FAO
- ILRI (Campus au Kenya)
- LNERV (ISRA), Sénégal
- NVRI, Vom, Nigéria (et Volet Africain du GARA)
- OMSA
- OVRI (ARC), Afrique du Sud
- SADC (FANR), Secrétariat
- UA-BIRA
- UA-PANVAC (en ligne)

2. Objectifs et compte rendu narratif de la réunion

L'objectif général de la réunion était de faciliter les échanges sur l'état actuel des vaccins contre la *peste porcine africaine* (PPA) et des efforts de vaccination.

Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- a. Présenter la norme de l'OMSA adoptée lors de la 92e Session Générale (GS-92, 2025) concernant la fabrication, la sécurité et les essais d'efficacité des vaccins contre la PPA en vue de leur autorisation.
- b. Partager les lignes directrices de l'OMSA relatives à l'évaluation sur le terrain et au suivi post-vaccinal des vaccins anti-PPA (contre la PPA).
- c. Mettre en avant les principaux résultats des précédentes réunions en Afrique du *Comité mondial de coordination* (CMC) pour la PPA, du *Comité de pilotage régional* (CPR) du GF-TADs et du GPE, y compris les préoccupations liées à la qualité des vaccins, aux processus *d'autorisation de mise sur le marché* (AMM) et aux considérations relatives à l'utilisation des vaccins dans le contexte africain.
- d. Faire le point sur la situation mondiale des vaccins contre la PPA et proposer des orientations adaptées à l'Afrique.
- e. Examiner l'épidémiologie de la PPA en Afrique, y compris la caractérisation du virus et les progrès réalisés dans le développement des vaccins au niveau régional.
- f. Faciliter une discussion sur l'établissement d'une position *continentale* concernant les vaccins contre la PPA, en abordant les implications politiques, la gestion des risques, les stratégies de communication et la sensibilisation du public.
- g. Présenter les éléments transversaux liés aux révisions des termes de référence et de la liste des sujets techniques, y compris un examen des thèmes des prochains GPE (2025-2026) et des considérations relatives à l'adhésion.

Les résultats escomptés de la réunion étaient les suivants :

1. Avoir une compréhension claire et commune de l'état actuel des vaccins et des stratégies de vaccination contre la PPA.
2. Clarté sur la position continentale commune sur les vaccins et la vaccination contre la PPA.
3. Renforcement du soutien des partenaires régionaux, notamment la FAO et l'OMSA, aux Membres africains dans le cadre de l'initiative du *Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières* (GF-TADs).
4. Approbation des modifications proposées aux termes de référence et à la liste des sujets techniques pour les futurs GPE (2025-2026).

3. Programme, tel que déroulé (y compris les suppressions et les ajouts)

14 octobre 2024		
08:30 – 09:00 TU	Ouverture du lien Zoom™ pour participants en-ligne, admission des participants, activation des canaux d'interprétation.	
Session 1. Allocution de bienvenue du Bureau du Comité de pilotage régional (CPR) 		
09:00 – 09.20	<ul style="list-style-type: none"> Union Africaine - BIRA Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Organisation mondiale de la santé animale 	Huyam Salih, Présidente Mohammed Shamsuddin, Mbargou Lô, Vice-Présidents
	<ul style="list-style-type: none"> <u>Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire du pays hôte (République togolaise)</u> 	<u>Konlani Dindiogue, Chef de cabinet, au nom d'Antoine Lekpa Gbegbeni, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire.</u>
09:20 – 09:30	Adoption de l'ordre du jour Objectifs et résultats attendus de la réunion	Karim Tounkara, Secrétaire du GF-TADs pour l'Afrique, OMSA, Bamako
09:30 – 09:40	Session MentiMeter™	Patrick Bastiaensen, Représentation Sous-régionale pour l'Afrique de l'Est, OMSA, Nairobi
09:40 – 09:50	Photographie de famille	
Session 2. Aspects de gouvernance aspects et mises-à-jour régionales 		
09:50 – 10:20	Situation de la PPA en Afrique à l'heure actuelle et les appuis fournis par la FAO	Abebe Wolde, RAF, FAO, Accra
10:20 – 10:40	Résultats du dernier Comité Mondial de Coordination pour la PPA (2025) et réflexions pour la région Afrique	Viola Chemis, Service de la Préparation aux urgences et la Résilience OMSA, Nairobi
10:40 – 11.00	Activités identifiées du Volet Afrique du GARA (GARA Africa Chapter, GAC) relatives aux vaccins et à la vaccination contre la PPA, y compris les possibilités de financement pour la recherche sur ce sujet.	Pam Luka, Comité exécutif du Volet Afrique du GARA (GAC), NVRI, Vom
11:00 – 11:30	Pause	

Session 3. Vaccins et vaccination



12:10 – 12:30	<u>Points saillants des précédentes réunions du CPR et des GPE en Afrique sur le thème des vaccins et de la vaccination : préoccupations/évaluation de la qualité des vaccins, AMM, considérations relatives à leur utilisation en Afrique.</u>	Charles Bodjo, Directeur a.i., UA-PANVAC, Bishoftu 
11:30 – 11:50	La norme de l'OMSA adoptée lors de la SG-92 (2025) relative à la fabrication et aux essais de sûreté et d'efficacité des vaccins contre la PPA en vue de leur autorisation.	Emmanuel Couacy-Hymann, Commission des Normes Biologiques de l'OMSA, LIRED, Bingerville
11:50 – 12:10	Les lignes directrices de l'OMSA pour l'évaluation-de-terrain et la surveillance post-vaccinale des vaccins contre la PPA.	Gregorio Torres, Service Scientifique, OMSA, Paris
12:10 – 12:30	<u>Points saillants des précédentes réunions du CPR et des GPE en Afrique sur le thème des vaccins et de la vaccination : préoccupations/évaluation de la qualité des vaccins, AMM, considérations relatives à leur utilisation en Afrique.</u>	Charles Bodjo, Directeur a.i., UA-PANVAC, Bishoftu 
12:30 – 13:00	Session interactive questions et réponses	Animateur
13:00 – 14:00	Pause déjeuner	
14:00 – 14:20	Le point sur la situation mondiale en matière de vaccins contre le virus de la PPA et recommandations pour le contexte africain 	María del Carmen Gallardo Frontaura, Centro de Investigación en Sanidad Animal (CISA), Instituto Nacional de Investigación y Tecnología Agraria y Alimentaria (INIA) del Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC), Madrid
14:20 – 14:30	<u>Epidémiologie de la PPA en Afrique, la caractérisation des virus de la PPA et le développement de nouveaux vaccins en Afrique</u>	Anna Lacasta, ILRI, Nairobi
14:30 – 14:50	Document-cadre (<i>white-paper</i>) sur les vaccins et la vaccination contre la PPA, et points forts des discussions lors du GARA 2024 sur ce sujet.	Andriy Rozstalnyy, NSAH, FAO, Rome 
14:50 – 15:10	Session interactive questions et réponses	Animateur

15:10 – 15:30	Développement de vaccins et déploiement de vaccins sur le terrain pour garantir leur sécurité et leur efficacité	Douglas Gladue, USDA-ARS, Beltsville, Maryland 
<u>14:20 – 14:30</u>	<u>Epidémiologie de la PPA en Afrique, la caractérisation des virus de la PPA et le développement de nouveaux vaccins en Afrique</u>	<u>Anna Lacasta et Hussein Abkallo, ILRI, Nairobi</u>
15:30 – 16:00	Discussion : position continentale sur les vaccins anti-PPA (questions politiques, risques, communication et sensibilisation)	Animatrice : Juanita Van Emmenes, ARC - OVRI, Onderstepoort
16:00 – 16:30	Pause	



Session 4. Délibérations finales, plan d'actions, prochaine réunion

16:30 – 16:40	Présentation du projet de plan d'actions	Rapporteurs
16:40 – 17:10	Discussion	Tous
17:10 – 17:15	Modifications proposées au termes de référence et à la liste des sujets techniques (<i>Examen des sujets techniques pour les prochains GPE 2025-2026, composition du GPE</i>)	Patrick Bastiaensen, Représentation Sous-régionale pour l'Afrique de l'Est, OMSA, Nairobi
17:15 – 17:20	Dates et lieu / format du GPE PPA n° 6	Karim Toukara, Secrétaire du GF-TADs pour l'Afrique, OMSA, Bamako
17:20 – 17:30	Déclaration de clôture de la Présidente	<u>Hiver Boussini, au nom de</u> Huyam Salih, Présidente du Comité de Pilotage Régional du GF-TADs pour l'Afrique, UA-BIRA, Nairobi
17:30	Fermeture de la retransmission par Zoom™ pour participants en-ligne Départ des participants ou transfert à la réunion de l'UA-BIRA	

Session 1. Allocution de bienvenue du Bureau du Comité de pilotage régional

La session a débuté par une allocution d'ouverture prononcée par le Dr Hiver Boussini, s'exprimant au nom de la directrice du *Bureau interafricain des ressources animales* (UA-BIRA) de l'Union Africaine. Ont également pris la parole le Dr Karim Tounkara, Représentant régional de l'*Organisation mondiale de la santé animale* (OMSA) et secrétaire du Secrétariat régional du GF-TADs, le Dr Mohamed Shamsuddin, Chargé régional principal de la santé et de la production animales au *Bureau régional pour l'Afrique* (RAF) de l'*Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO), et M. Antoine Lekpa Gbegbeni, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire de la République du Togo.

L'Union Africaine, par l'intermédiaire de l'UA-IBAR, a exprimé sa sincère gratitude au Gouvernement du Togo pour son rôle central dans l'organisation et la facilitation de la réunion régionale. Il a déclaré que le succès de l'événement était dû à l'engagement et à l'hospitalité du Togo, qui ont permis de créer un environnement propice à un dialogue constructif entre les parties prenantes venant des quatre coins du continent. La réunion a rassemblé des vétérinaires et des représentants de la chaîne de valeur porcine de différentes régions d'Afrique afin de faire face à la menace croissante de la *peste porcine africaine* (PPA). Le représentant de l'UA-IBAR a mis en lumière l'impact considérable de cette maladie sur la sécurité alimentaire, la stabilité économique et les moyens de subsistance des communautés rurales. La PPA continue de poser un défi à l'industrie porcine en Afrique, fragilisant les économies nationales et exacerbant les vulnérabilités des systèmes alimentaires.

Il a été largement reconnu que seuls des partenariats solides permettront de réaliser des progrès significatifs dans la lutte contre la PPA. L'UA-BIRA a réaffirmé son engagement à collaborer avec ses principaux partenaires, notamment l'OMSA, la FAO, les *communautés économiques régionales* (CER) et d'autres parties prenantes concernées. Ces partenariats sont essentiels pour mobiliser et optimiser les ressources afin de soutenir la recherche sur la PPA, la formation des parties prenantes et le développement d'outils de diagnostic et de vaccins efficaces. L'UA-BIRA a souligné l'importance d'une stratégie régionale de contrôle de la PPA, incluant l'élaboration d'un plan de vaccination adapté au contexte africain. En travaillant ensemble et en tirant parti des ressources disponibles, l'UA-BIRA, les Pays/États Membres, les *communautés économiques régionales* (CER) et les partenaires peuvent renforcer les capacités du continent à gérer la PPA et à atténuer son impact sur l'industrie porcine et sur la sécurité alimentaire.

Pour sa part, le Représentant de l'OMSA, Karim Tounkara, a noté que depuis l'adoption de la PPA comme priorité mondiale en 2020, la lutte contre la maladie a rapidement pris de l'ampleur. La réunion d'un groupe d'experts en Afrique en mars 2022, visant à renforcer la collaboration régionale et les capacités techniques, a constitué une étape majeure. Cette initiative a fourni un soutien technique pour faciliter l'élaboration de politiques nationales et régionales, renforcer la collaboration en matière de recherche et promouvoir la surveillance et les diagnostics transfrontaliers. L'accent a été mis sur le renforcement de la biosécurité, compte tenu de son rôle crucial dans la prévention et le contrôle de la PPA. Le développement de vaccins figure parmi les stratégies fondamentales élaborées. Les progrès récents en matière de vaccination ont été largement diffusés, ce qui a conduit à l'adaptation de stratégies régionales au contexte africain. Cela marque une avancée significative dans l'harmonisation des efforts entre les pays et l'amélioration de l'état de préparation. Il a exprimé la sincère gratitude de l'OMSA au Gouvernement du Togo pour son accueil chaleureux lors de cette importante réunion. Il a également remercié le Gouvernement des États-Unis pour son généreux financement et son soutien, qui ont rendu cette rencontre possible. Ensemble, ces efforts témoignent d'un engagement croissant à lutter contre la PPA par l'innovation, la collaboration et le partage des connaissances.

Le Représentant de la FAO, Mohammed Shamsuddin, a noté que la vaccination contre la PPA était à la fois opportune et urgente. La complexité de l'épidémiologie de la PPA, en particulier sa transmission par

le biais de déplacements provoqués par les êtres humains, exige un vaccin de haute qualité conforme aux normes internationales. La FAO continue de soutenir les pays dans leurs efforts de contrôle de la maladie, consciente que l'évolution des partenariats et de l'appui des bailleurs requiert des stratégies novatrices et alternatives de mobilisation des ressources.

Dans son allocution, le Représentant de la FAO a déclaré que des stratégies de contrôle régionales doivent être mises en place, avec une collaboration étroite entre les gouvernements et les partenaires du secteur privé. Plus de 7 millions de dollars américains ont déjà été investis dans le développement d'un vaccin, ce qui souligne la volonté de trouver des solutions durables. Les vaccins constituent un élément essentiel de la solution, mais ils doivent s'inscrire dans une stratégie plus large qui tienne compte de la surveillance limitée, du commerce informel de porcs et d'autres défis interdépendants. Ces réalités doivent guider notre approche pour l'avenir. Notre objectif est de construire une vision commune, c'est à dire une vision pratique, inclusive et adaptée aux contextes locaux. Cette vision s'inscrit dans l'objectif plus large de développer un système agroalimentaire durable qui soutienne les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Il a affirmé que la FAO reste pleinement engagée à soutenir les initiatives mondiales et régionales de lutte contre la PPA, en travaillant main dans la main avec toutes les parties prenantes afin d'assurer une réponse coordonnée et efficace.



Photo 1. Photo de groupe © Mariam Ouedraogo (UA-BIRA) 2025.

M. Konlani Dindiogue, Directeur de cabinet, au nom de M. Antoine Lekpa Gbegbeni, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire du Togo, a chaleureusement accueilli tous les participants à cette importante réunion. Il a fait remarquer que la PPA reste l'une des menaces les plus pressantes pour la santé animale sur le continent. Son contrôle est complexe et les pertes économiques qu'elle entraîne sont considérables. Il a déclaré qu'au Togo, des épidémies avaient profondément affecté le secteur de l'élevage et perturbé la chaîne de valeur porcine. En réponse, le Gouvernement togolais a mis en œuvre des mesures stratégiques visant à renforcer la surveillance et à améliorer la biosécurité. Il s'efforce également de mettre en place des cadres juridiques qui développeront ses capacités à surveiller les maladies et à accroître la résilience dans l'ensemble du secteur. Le Togo est fermement convaincu que la lutte contre la PPA ne peut être gagnée que par des efforts concertés et harmonisés. Il a déclaré que la collaboration entre les pays et les institutions était essentielle.

Au nom du Gouvernement togolais, il a exprimé sa sincère gratitude au groupe d'experts qui continue à soutenir cette initiative par leurs connaissances et leur dévouement. Il a affirmé que le Togo restait déterminé à travailler avec ses partenaires, notamment l'OMSA, l'UA-BIRA, la FAO et les communautés économiques régionales (CER), afin de faire progresser l'objectif commun de contrôle et d'éradication de la PPA. Il a conclu en remerciant toutes les personnes présentes, saluant leur engagement en faveur de cette cause.

Session 2. Aspects de gouvernance et mises à jour régionales

La session a débuté par une présentation sur la situation actuelle de la PPA en Afrique et le soutien apporté par la FAO. Malgré les efforts déployés, l'intervenant de la FAO-RAF a reconnu que plusieurs défis persistent, notamment : l'absence de vaccins efficaces, la faiblesse des systèmes de surveillance vétérinaire, les capacités limitées des laboratoires de diagnostic, les pratiques d'élevage à haut risque (dont le non-respect des normes de biosécurité, l'élevage de porcs en divagation et le commerce informel de porcs et de produits porcins). Ces facteurs contribuent à maintenir le risque à un niveau élevé et à assurer la propagation de la PPA sur le continent.

La FAO encourage activement la coopération régionale pour lutter contre la PPA et d'autres maladies animales transfrontalières. Les principales mesures comprennent :

- Faciliter la collaboration entre les pays frontaliers afin d'élaborer des stratégies harmonisées alignées sur les cadres régionaux et continentaux ;
- Soutenir les pays par le biais des projets du *Programme de coopération technique* (PCT), axés sur:
 - a) Le renforcement de la biosécurité ;
 - b) L'amélioration de la gestion des foyers ;
 - c) L'amélioration de la communication et de la sensibilisation aux risques.

Parmi les activités et le soutien apportés au niveau national par l'Agence américaine de réduction des menaces de défense (*Defense Threat Reduction Agency* ou DTRA), on peut citer l'élaboration et la validation de stratégies nationales de contrôle de la PPA, conformément aux stratégies régionales / continentales, qui ont été mises en place au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria. Un appui supplémentaire a été fourni au Kenya et à la Tanzanie sous forme d'assistance technique, notamment en matière de formation et de renforcement des capacités. Au Kenya, la stratégie nationale de lutte contre la PPA sera lancée par le Ministre en octobre 2025. Parmi les expériences sur le terrain, le foyer de PPA qui est apparu en Côte d'Ivoire en 2024 a été évoqué ; il a entraîné la mort d'environ 10 000 porcs et l'abattage de 65 000 autres. La FAO a soutenu les actions de riposte avec la distribution de kits de biosécurité et l'organisation de formations à l'abattage sanitaire, en coordination avec l'association des opérateurs privé dénommée l'*Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire* (INTERPORCI). Au Ghana et au Kenya, la FAO a fourni un appui technique pour le renforcement des capacités des laboratoires, à la demande des gouvernements, en raison de l'apparition récurrente de foyers. Des réunions de collaboration transfrontalières ont été organisées entre le Ghana et la Côte d'Ivoire afin de renforcer la coordination régionale. La riposte aux foyers se heurte néanmoins à des difficultés. L'exemple de la Côte d'Ivoire a été donné, où un décret d'indemnisation est en vigueur, mais où son application a été entravée par des pénuries de financement et des retards de paiement. Au Cameroun, l'intervenant a fait part de ses préoccupations concernant le faible nombre de notifications de maladies, appelant à renforcer la confiance au sein des communautés, tandis qu'au Kenya, la transmission de la PPA est liée à la transmission par la faune sauvage, ce qui complique l'épidémiologie de la gestion de la PPA.

La présentation par l'intervenante de l'OMSA et du Secrétariat régional sur les résultats de la dernière réunion du *Comité mondial de coordination* de la PPA (CMC ou *Global Coordination Committee*, GCC, mai 2025) a mis en exergue les contributions du GPE en tant que forum technique interrégional visant à faire progresser les objectifs de l'*Initiative mondiale* (IM). Les GPE favorisent la coordination régionale, les échanges techniques et l'harmonisation des efforts de contrôle. Elle a mentionné l'*Initiative mondiale* pour le contrôle de la PPA, créée dans le cadre du mécanisme GF-TADs de la FAO et de l'OMSA, qui a été lancée en 2020 pour soutenir la lutte mondiale contre la PPA. L'initiative est guidée par trois objectifs principaux :

1. Renforcer la capacité du pays à prévenir, à lutter contre et à éradiquer la PPA.
2. Mettre en place une coordination et une coopération mondiales efficaces.

3. Faciliter la continuité des activités commerciales dans le secteur porcin.

Revenant sur les discussions du CMC 2024, l'intervenante a informé l'assemblée que la méthodologie consistait à permettre aux régions du monde entier de réfléchir aux trois scénarios stratégiques définis pour la gestion de la peste porcine africaine au cours des 3 à 5 prochaines années.

1. *Détérioration*, ce qui implique une propagation incontrôlée de la PPA, une surveillance insuffisante et une utilisation illégale des vaccins.
2. *Vivre avec la maladie*, c'est-à-dire la mise en place de stratégies de confinement, de mesures communautaires et de l'utilisation partielle mais bien-fondé des vaccins.
3. *Élimination*, ce qui présume l'existence d'une surveillance rigoureuse, de vaccins de qualité et de mesures de contrôle efficaces.

Les perspectives régionales ont été recueillies à l'aide d'approches interactives, le scénario stratégique retenu pour l'Afrique étant « *vivre avec la maladie* ». Ce choix s'appuyait également sur les réalités épidémiologiques de la PPA. L'aspiration de la région est donc clairement et sans équivoque d'améliorer la biosécurité, la surveillance, les capacités de diagnostic, le contrôle des mouvements, la législation et la coordination.

Le CMC de mai 2025 a examiné les points forts de l'IM, les domaines à améliorer et les priorités régionales. Les points forts de l'IM peuvent se résumer comme suit : sensibiliser le monde entier à la PPA, faciliter la mise en place d'un cadre d'action unifié, encourager la coopération régionale et les réseaux d'experts et soutenir l'élaboration de stratégies régionales et de plans nationaux de contrôle de la PPA. Les domaines à améliorer qui ont été identifiés sont les suivants :

- a) Développement de vaccins : accélérer la recherche et le développement en fonction des profils régionaux et partager les informations techniques.
- b) Analyse de la chaîne de valeur : comprendre les risques de transmission, orienter les politiques de biosécurité et de commerce.
- c) Communication et transparence : partager les mises à jour, les défis et les innovations.
- d) Renforcement des capacités : renforcer les Services Vétérinaires, améliorer la communication des risques et l'engagement communautaire.

Les priorités régionales pour l'Afrique comprennent l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales, l'investissement dans les mesures de contrôle et dans la sensibilisation du public. Les participants à la réunion ont été informés que l'IM est actuellement en cours de révision et qu'une feuille de route pour sa finalisation a été diffusée.

La présentation du président du *Volet africain du GARA (GARA African Chapter, GAC)* de l'*Alliance mondiale pour la recherche sur la peste porcine africaine* (GARA), basée au NVRI au Nigéria, a informé la réunion que le GAC avait été lancé en février 2023 afin de contextualiser et d'intégrer les activités de recherche sur la PPA dans le contexte africain. Cette initiative rassemble des chercheurs de 16 pays et sert de plateforme collaborative permettant aux chercheurs travaillant sur la PPA de partager leurs connaissances, d'harmoniser leurs stratégies et de renforcer les capacités régionales. Une analyse des données **Scopus** révèle un faible volume de publications scientifiques sur la PPA issues d'institutions africaines. Ce constat met en évidence une lacune importante dans les contributions scientifiques régionales à la lutte contre la PPA et souligne la nécessité d'investir davantage dans la recherche et le renforcement des capacités. Les principaux objectifs du GAC sont les suivants :

- a. Contextualiser les objectifs du GARA (*Alliance mondiale pour la recherche sur la PPA*) pour le contexte africain.
- b. Promouvoir la collaboration entre les chercheurs et les institutions africaines.
- c. Tirer parti de l'expertise des régions ayant une expérience avancée en matière de contrôle de la PPA.

- d. Soutenir la recherche et le développement de vaccins, la surveillance et les capacités des laboratoires.

Le GAC a entrepris les activités principales suivantes :

- Séminaires scientifiques et assemblées générales pour favoriser l'échange de connaissances ;
- Implication des parties prenantes pour harmoniser les priorités nationales et régionales ;
- Recherche collaborative axée sur la surveillance et la formation des laboratoires nationaux et
- Renforcement des capacités et formation, en collaboration avec l'*Institut de recherche vétérinaire d'Onderstepoort* (OVRI), un laboratoire de référence de l'OMSA pour la PPA.

L'initiative mise sur les partenariats et la collaboration et vise à assurer une coordination étroite avec l'UA-PANVAC pour l'évaluation des vaccins et l'harmonisation des normes.

L'intervenant a indiqué que dans la région, l'*Institut international de recherche sur l'élevage* (ILRI) participe activement au développement d'un vaccin contre la PPA. Cependant, les efforts actuels se concentrent principalement sur les génotypes I et II, et la compréhension de l'ensemble des génotypes présents en Afrique reste limitée.

Afin de renforcer le développement de vaccins et le contrôle de la PPA, les domaines suivants nécessitent une attention urgente :

- Cartographie et surveillance de la circulation des génotypes,
- Normalisation des protocoles d'évaluation des vaccins,
- Renforcement des capacités et formation des laboratoires nationaux,
- Harmonisation des évaluations de sécurité et d'efficacité,
- Soutien à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, et
- Promotion du partage ouvert des données, notamment des données génomiques, afin d'améliorer la transparence et la collaboration.

Le président du GAC a recommandé en outre d'encourager la participation régionale aux essais de vaccins contre la PPA afin de garantir leur pertinence et leur efficacité dans divers contextes, de renforcer le partage d'informations avec les organismes nationaux et internationaux afin d'harmoniser les efforts et d'éviter les doubles emplois, d'impliquer les jeunes chercheurs à travers des programmes ciblés et du mentorat afin de créer un portefeuille durable de projets de recherche, et de promouvoir le libre accès aux données sur la séquence du virus de la PPA (VPPA), en coordination avec le réseau de laboratoires de référence de l'OMSA pour la PPA. Il a souligné le besoin de financements et d'assistance technique pour faire progresser la recherche sur la PPA.

La discussion qui a suivi les deux présentations a fait remarquer que les efforts actuels de développement de vaccins se concentrent principalement sur les génotypes I et II du VPPA. Cependant, les connaissances sur l'efficacité de ces vaccins contre d'autres génotypes circulant en Afrique sont limitées. Cela représente une lacune importante pour garantir une protection à large spectre et un contrôle efficace de la maladie. Il est urgent de créer un répertoire et un catalogue complets des génotypes du VPPA présents dans toutes les régions africaines. Cela permettrait de soutenir le développement de vaccins ciblés, d'harmoniser la surveillance et le suivi et de faciliter le partage de données au niveau régional et international. Les participants à la réunion ont reconnu que le contrôle efficace de la PPA en Afrique nécessite des stratégies adaptées à chaque région, notamment la surveillance transfrontalière en tant qu'élément central des cadres de contrôle de la PPA, une coordination renforcée entre les pays voisins afin de détecter et d'intervenir rapidement en cas de foyers, et l'intégration des données génotypiques dans les plans d'intervention nationaux et régionaux. Les participants ont en outre souligné la nécessité de renforcer les partenariats entre les pays, les institutions et les réseaux de recherche afin d'améliorer la coordination et l'échange de connaissances sur le contrôle de la PPA. Par ailleurs, les participants ont discuté de la nécessité d'investir dans des

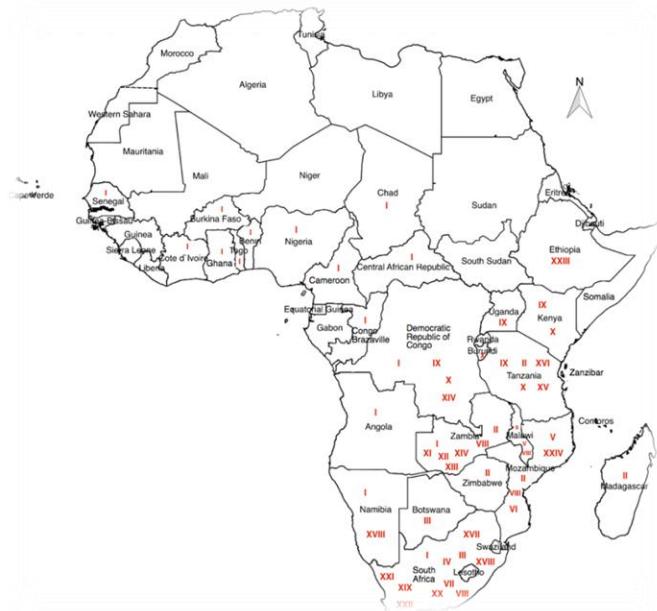
initiatives de recherche visant à améliorer la compréhension de l'épidémiologie de la PPA, de la répartition des génotypes et des systèmes de surveillance, en particulier dans les régions sous-représentées. Il a également été suggéré d'explorer des approches novatrices et durables pour impliquer les acteurs du secteur privé dans les programmes d'indemnisation liés à la PPA, en particulier dans les contextes où les ressources sont limitées.

Les modalités d'indemnisation sont examinés plus en détail dans le [Rapport du quatrième GPE sur la PPA concernant la gestion des foyers](#).

The details of compensation are further discussed in the [Report of the Fourth SGE on ASF on Outbreak Management](#).

Session 3. Vaccins et vaccination

Le directeur du *Centre panafricain de vaccins vétérinaires* de l'Union africaine (UA-PANVAC) a fait une présentation évoquant les principales discussions des précédentes réunions en Afrique du *Comité de pilotage régional* (CPR) et du *Groupe permanent d'experts* (GPE) sur les vaccins et la vaccination. La présentation a porté sur les préoccupations liées à l'évaluation de la qualité des vaccins, aux processus d'enregistrement et aux considérations relatives à leur utilisation dans le contexte africain. Il a rappelé la recommandation de la réunion de Nairobi de 2022, qui soulignait la nécessité d'une évaluation appropriée de tout nouveau vaccin contre la PPA avec le soutien de l'UA-PANVAC, conformément aux normes de l'OMSA, une recommandation qui reste d'actualité en 2025. L'intervenant a fourni un contexte scientifique, notant que les souches du VPPA sont actuellement classées en 24 génotypes (I à XXIV), tous associés à la maladie. Bien que la plupart des génotypes ont été liés à des foyers de PPA en Afrique subsaharienne, le génotype I continue de dominer en Afrique de l'Ouest et centrale. Il a cité les principaux défis, notamment les risques de recombinaison, les difficultés à faire correspondre les souches sauvages aux souches vaccinales, l'instabilité génétique des vaccins pouvant entraîner des mutations, et le risque de réversion vers la virulence.



Carte 1. Circulation de divers génotypes dans les pays africains touchés par la PPA. Avec l'aimable autorisation de l'UA-PANVAC.

En ce qui concerne l'efficacité des vaccins, il a souligné l'importance d'évaluer les performances des vaccins dans des conditions réelles sur le terrain par un comité consultatif indépendant, exempt de tout conflit d'intérêts lié à la production ou à la distribution des vaccins. Il a en outre mis en exergue les efforts déployés par l'UA-PANVAC pour soutenir l'harmonisation de l'enregistrement et de la réglementation des vaccins sur l'ensemble du continent et a exhorté les chefs des services vétérinaires (CVO) à informer l'UA-PANVAC de tout vaccin déjà utilisé afin de garantir un enregistrement et contrôle réglementaire appropriés.

La présentation du président de la Commission des normes biologiques de l'OMSA (basée au LIRED, à Bingerville, en Côte d'Ivoire) a porté sur les normes de l'OMSA adoptées lors de la 92e session générale (GS-92) en mai 2025, qui ont établi des lignes directrices complètes pour la fabrication, la sécurité et les essais d'efficacité des vaccins contre la PPA comme conditions préalables à l'autorisation (de mise sur le marché). Ces normes visent à garantir que tout vaccin contre la PPA utilisé dans le monde est conforme aux exigences rigoureuses en matière de qualité, de pureté et de stabilité, tout en répondant à des préoccupations essentielles telles que la concordance des souches et l'atténuation des risques. En établissant ces critères de référence, l'OMSA propose aux pays un cadre pour évaluer les vaccins de manière cohérente et transparente, préservant ainsi la santé animale et soutenant des stratégies efficaces de contrôle de la maladie.

L'intervenant a noté que les vaccins vivants modifiés, bien qu'utiles, n'étaient pas parfaits. Ces vaccins pouvaient excréter le virus, entraînant une certaine transmission aux porcs en contact direct et à

l'environnement, et ils ne garantissent pas une protection complète contre les souches sauvages. Néanmoins, ils ont démontré une capacité à réduire les signes cliniques et à prolonger la protection, ce qui les rend adaptés à une utilisation dans les zones endémiques pour réduire l'incidence de la maladie et comme mesure d'urgence dans les régions nouvellement infectées. L'expert a réitéré la recommandation actuelle selon laquelle les pays africains ne devraient pas importer de vaccins contre la PPA à moins qu'ils ne répondent aux normes de l'OMSA. Il a exposé les exigences minimales, notamment l'absence de protection croisée, l'interdiction des lignées cellulaires continues pour la culture du virus et une immunogénicité prouvée. Des complications importantes telles que les signes chroniques, l'excrétion virale et la transmission horizontale ont été citées. Les lignes directrices de l'OMSA approuvées à l'unanimité en mai 2025 couvrent la sécurité, la pureté et la qualité, y compris la stabilité du vaccin et la concordance des souches. Les essais de sécurité exigent l'absence de réactions locales ou systémiques chez les jeunes porcs, l'absence d'augmentation de la virulence et l'absence d'anomalies chez les nouveau-nés issus de truies gestantes vaccinées. Les porcelets vaccinés doivent également rester exempts de fièvre pendant les essais.

La présentation de l'OMSA par le chef du département scientifique de l'OMSA a complété les discussions précédentes en présentant des lignes directrices détaillées pour l'évaluation sur le terrain et le suivi post-vaccinal des vaccins contre la PPA. Il a été précisée que la vaccination sans surveillance rigoureuse ne permettra pas de contrôler efficacement la maladie et que seuls des vaccins de haute qualité, conformes aux normes internationales, devraient être utilisés. Les lignes directrices fournissent des outils pratiques, notamment des arbres de décision, pour aider les pays à concevoir des études, à adapter les protocoles au contexte local et à promouvoir la transparence et le partage des données. Ces mesures sont essentielles pour générer des preuves permettant de confirmer la qualité et l'efficacité des vaccins. Le suivi post-vaccinal reste essentiel pour garantir que les vaccins fonctionnent comme prévu dans des conditions réelles sur le terrain. Les normes de l'OMSA recommandent de générer des preuves solides pour permettre l'approbation des vaccins et de maintenir un suivi continu après leur déploiement. Enfin, les pays du monde entier doivent utiliser uniquement des vaccins enregistrés qui répondent aux normes de l'OMSA, mener des évaluations approfondies sur le terrain et partager les données afin de renforcer les stratégies régionales et mondiales de contrôle de la PPA.

La présentation d'un autre laboratoire de référence de l'OMSA pour la PPA, à savoir le *Centro de Investigación en Sanidad Animal* (CISA), *Instituto Nacional de Investigación y Tecnología Agraria y Alimentaria* (INIA) à Madrid, en Espagne, a fait le point sur la situation mondiale des vaccins contre la PPA et a fourni des orientations pour leur utilisation dans le contexte africain. La PPA touche actuellement 68 pays dans le monde, la pandémie étant principalement due à des souches de génotype II et à une tendance à l'endémicité dans plusieurs régions. La propagation incontrôlée de la PPA est largement attribuée à des mesures de biosécurité insuffisantes, et la biologie complexe du virus pose des défis importants pour le développement d'un vaccin. Le VPPA est constitué d'un génome grand et complexe, ne possède pas d'anticorps neutralisants, échappe aux réponses immunitaires et infecte les cellules immunitaires, ce qui rend difficile la mise au point d'un vaccin efficace. Les approches historiques telles que les vaccins inactivés n'ont pas réussi à fournir une protection adéquate, tandis que les vaccins sous-unités et à ADN restent prometteurs, mais constituent des solutions incomplètes qui nécessitent des recherches supplémentaires. Les vaccins vivants atténués (VVA) sont apparus comme les candidats les plus efficaces depuis 2018, offrant une forte protection grâce à la modification génétique des souches virulentes. Toutefois, trouver le juste équilibre entre sécurité et efficacité reste un défi, et le développement de prototypes stables compatibles avec le test DIVA (permettant de différencier les animaux infectés des animaux vaccinés) est une priorité. L'expérience acquise sur le terrain au Vietnam, où des VVA tels que NAVET-ASFVAC™ et ASF-LIVE™ d'AVAC ont été déployés, affichent des taux de protection de 93 à 95 % sous supervision officielle, mais leur adoption reste limitée en raison de problèmes de coût, de logistique et de confiance.

L'expert désigné a relevé les contraintes et les risques critiques associés à la vaccination contre la PPA, en particulier pour l'Afrique. Les vaccins actuels sont des vaccins vivants atténués et peuvent provoquer une excrétion virale, des effets indésirables et une réversion vers la virulence, tandis que l'absence de tests DIVA validés complique la différenciation entre les porcs vaccinés et les porcs infectés. En Afrique, où la PPA est endémique et où plusieurs génotypes coexistent, ces défis sont amplifiés par des capacités de diagnostic limitées, des maladies concomitantes (co-infections) et une biosécurité faible dans les élevages. La protection croisée est limitée et les vaccins sont généralement spécifiques à une souche, ce qui augmente le risque de recombinaison entre les souches vaccinales et les souches sauvages. Les stratégies de vaccination efficaces (si elles sont adoptées) en Afrique doivent donc inclure une surveillance vétérinaire stricte, des définitions claires des cas et une confirmation en laboratoire par PCR ou séquençage. Les campagnes de vaccination devraient idéalement utiliser des vaccins compatibles avec le test DIVA, appuyés par des tests moléculaires et sérologiques validés afin de permettre le suivi et la traçabilité. Les indicateurs pratiques de réussite comprendraient une réduction de la mortalité, un rétablissement plus rapide des élevages et une diminution de la détection du virus dans les tissus ou chez les animaux en contact. L'expert a conclu que la vaccination devait être considérée comme un outil complémentaire, et non comme un substitut aux mesures de prévention de base, et qu'elle devait s'accompagner d'une biosécurité, d'une surveillance et d'un contrôle réglementaire rigoureux afin de garantir la sécurité et l'efficacité.

Le représentant de la NSAH, FAO (à Rome) a présenté le « Livre blanc sur les vaccins et la vaccination contre la PPA » et a informé les participants que ce document n'était ni *pour* ni *contre* la vaccination, mais fournissait des orientations pour une prise de décision fondée sur des données probantes et des considérations stratégiques pour les pays africains.

Bien que certains pays aient élaboré des normes pour la vaccination contre la peste porcine africaine (PPA), il est conseillé d'attendre une validation mondiale plus large des vaccins avant leur mise en œuvre. La vaccination ne doit être effectuée que dans le cadre de programmes de contrôle officiels et non à titre volontaire. La surveillance génomique et les données épidémiologiques constituent un élément essentiel de la prise de décision. Des études de cas, comme celles menées au Vietnam, ont révélé des risques importants, notamment la présence de virus recombinants (jusqu'à 90 % dans certaines analyses), soulignant la nécessité de mettre en place des systèmes de surveillance robustes. Il demeure essentiel de former les acteurs de toute la chaîne de valeur à reconnaître les signes cliniques et à signaler les cas. Les stratégies de vaccination doivent s'appuyer sur les données de surveillance, la concordance des souches et les enquêtes épidémiologiques. Il est important de noter que la vaccination ne peut pas remplacer les bonnes pratiques de biosécurité, qui restent la pierre angulaire de la prévention de la PPA.

Pour les pays endémiques, la vaccination peut contribuer à préserver les ressources animales lorsque le contrôle des mouvements et les ressources sont limités. Cependant, la capacité d'effectuer des tests DIVA est essentielle. Si cette capacité est absente, une surveillance intensive doit être maintenue. Les pays à haut risque devraient adopter des cadres d'évaluation similaires et envisager des stratégies de vaccination barrière ou en anneau parallèlement à la vaccination dans les zones de contrôle. Pour les pays indemnes de PPA, l'évaluation des risques devrait guider toute décision de vaccination, en veillant à ce que les mesures préventives ne compromettent pas le statut indemne de maladie.

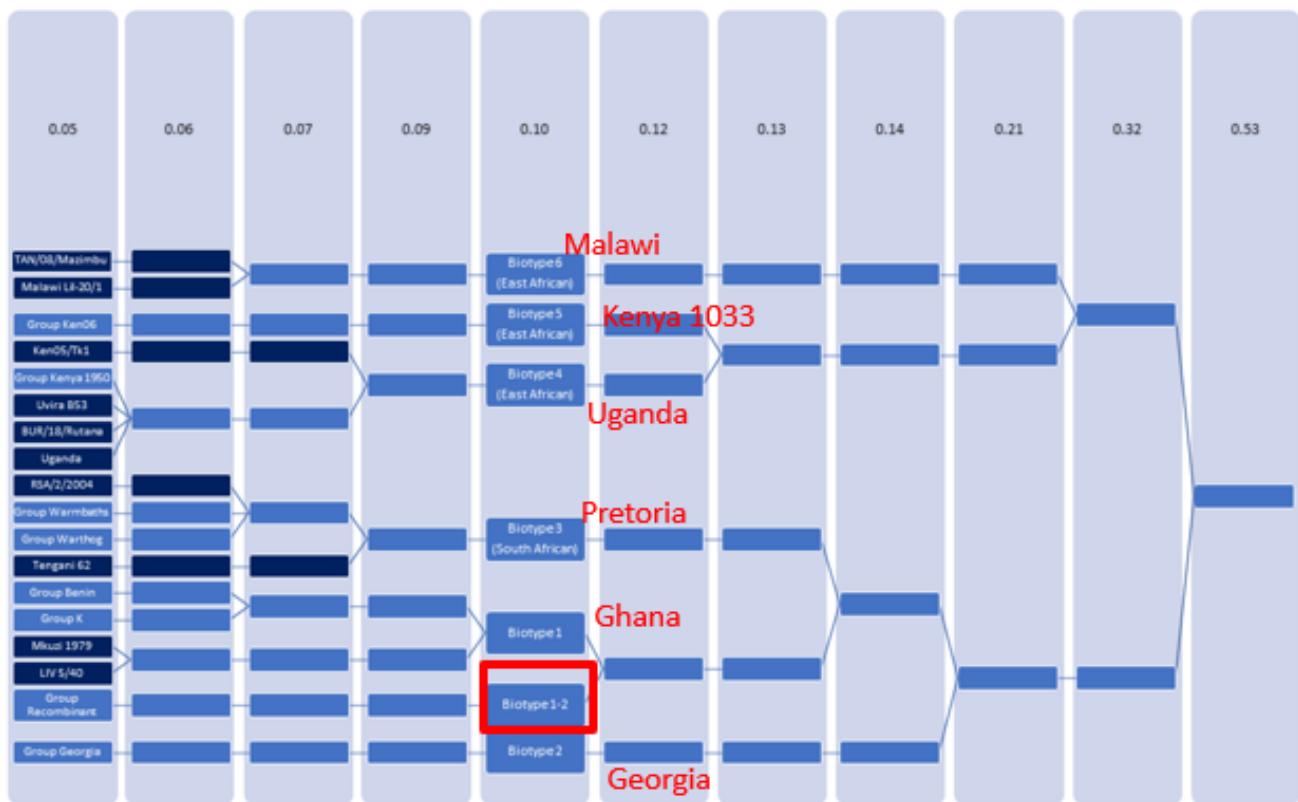


Figure 2. Protection croisée du vaccin NAVECO I177L, le biotype servant de modèle prédictif. Avec l'aimable autorisation de Douglas Gladue, Genomics and Vaccines, LLC.

L'ancien chercheur principal du *Service de recherche agricole du Département américain de l'Agriculture* (USDA-ARS), actuellement vice-président du développement pharmaceutique vétérinaire chez Seek Labs, fondateur de Genomics and Vaccines, LLC, et directeur du Centre de génomique de l'Alliance mondiale pour la recherche sur la peste porcine africaine, a partagé ses perspectives sur le développement et le déploiement sur le terrain de vaccins afin d'évaluer leur sécurité et leur efficacité, en se concentrant sur les vaccins vivants atténués contre le VPPA destinés à une utilisation à grande échelle. L'une des principales préoccupations évoquées était l'absence de lignes directrices normalisées, ce qui a soulevé des questions sur la mise en œuvre de la vaccination. Grâce au biotyping, sept biotypes distincts du virus de la PPA ont été identifiés, et des outils de biotyping, accessibles au public, sont désormais utilisés comme modèles prédictifs pour l'évaluation des vaccins et le potentiel de protection croisée. Les résultats des essais sur le terrain ont été présentés, montrant que les décès observés étaient principalement liés au syndrome des mycotoxines plutôt qu'à la vaccination, et qu'aucune excrétion virale ne s'est produite lorsque des mesures de biosécurité strictes étaient appliquées. L'étude n'a révélé aucune différence significative entre les groupes vaccinés et les groupes témoins, ce qui confirme que les vaccins vivants atténués peuvent être sûrs lorsqu'ils correspondent aux souches présentes dans le foyer et sont associés à des mesures de biosécurité rigoureuses. En outre, la validation *in vitro* de l'inactivation du gène (SL_1.52) a été menée avec succès chez Seek Labs, ce qui soutient les efforts continus visant à optimiser la sécurité et la performance des vaccins.

La présentation conjointe de l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) s'est concentrée sur l'épidémiologie de la PPA en Afrique, la caractérisation des virus de la PPA et les progrès réalisés dans le développement de nouveaux vaccins dans la région. Elle a comparé l'efficacité vaccinale des candidats basés sur le génotype II, développés par l'Institut Pirbright et l'USDA, contre les souches africaines en circulation appartenant à différents génotypes/biotypes. L'équipe ILRI a mis l'accent sur le concept de protection homologue et la nécessité d'envisager des vaccins régionaux adaptés aux génotypes locaux du VPPA. La surveillance a été mise en avant comme un outil essentiel pour déterminer les vaccins à

déployer, en veillant à ce qu'ils correspondent aux souches en circulation et aux schémas épidémiologiques. La présentation a également abordé la sécurité et l'efficacité de l'ASFV-Ke-delta, un vaccin candidat à délétion d'un seul gène basé sur le génotype IX. Les résultats expérimentaux ont démontré une atténuation de 100 % et une protection complète contre l'exposition au virus de type sauvage, ce qui marque une étape importante dans la recherche sur les vaccins contre la PPA en Afrique. Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre la caractérisation génomique, le développement de vaccins régionaux et la mise en place de systèmes de surveillance robustes afin d'orienter des stratégies de vaccination efficaces.



Génotype I



Génotype II, III, IV, V, VI, VII, XIX, XX, XIII



Génotype VIII, XI, XII, XIII, XV, XVI, XIV



Génotype IX, X

*Carte(s) 2. Répartition des génotypes (ou groupes de génotypes) de la PPA en Afrique, par région.
Cartes reproduites avec l'aimable autorisation de l'ILRI.*

La partie en plénière de la réunion s'est terminée par une discussion modérée par le représentant du laboratoire de référence de l'OMSA à l'ARC - OVRI, Onderstepoort, Afrique du Sud. Les échanges ont porté sur la définition d'une position continentale sur les vaccins contre la PPA, soulignant les risques associés, les considérations politiques et l'importance de la communication et de la sensibilisation. Le modérateur a insisté sur la nécessité d'harmoniser les approches régionales en matière de mise en œuvre de la vaccination et d'élaborer des politiques adaptées à chaque région au sein des *communautés économiques régionales* (CER) africaines. Les participants ont noté que, bien que les recherches sur la vaccination contre la PPA se poursuivent, des facteurs socio-économiques tels que l'accessibilité financière et la sensibilisation ne garantissent pas toujours l'adoption des vaccins. L'Union africaine a réaffirmé son engagement en faveur de partenariats stratégiques avec l'ILRI et le laboratoire de référence de l'OVRI afin de soutenir le développement de vaccins de haute qualité pour lutter contre la maladie.

Les principaux points abordés ont porté sur la disponibilité et l'adoption des vaccins, soulignant la nécessité d'influencer les programmes de recherche afin que les prototypes de vaccins reflètent le contexte épidémiologique africain et intègrent la vaccination dans des plans globaux de contrôle de la maladie. Les priorités politiques identifiées étaient l'harmonisation de la mise en œuvre régionale, l'intégration dans les stratégies de prévention existantes, le respect des normes de l'OMSA et le développement de tests de diagnostic DIVA. Les risques associés à la vaccination contre la PPA comprennent une protection partielle, des complications imprévues et des répercussions socio-

économiques. Les stratégies de communication et de sensibilisation doivent garantir la transparence, la rapidité et l'exactitude des informations, l'implication de multiples parties prenantes et la mise en place de réseaux de surveillance communautaires. Le rôle du secteur privé a également été mis en avant comme un élément essentiel pour faciliter l'accès aux vaccins, et assurer la sensibilisation et la mise en œuvre.

En conclusion, les Pays/États Membres ont été vivement encouragés à veiller à ce que tout nouveau vaccin contre la PPA fasse l'objet d'une évaluation rigoureuse par l'UA-PANVAC, conformément aux normes de l'OMSA, avant toute autorisation ou distribution. Il est conseillé aux pays de ne pas importer les vaccins contre la PPA actuellement disponibles dans le commerce, car ceux-ci ne sont pas efficaces dans la région. La vaccination ne devrait être mise en œuvre que dans le cadre de programmes de contrôle officiels bien définis et devrait *compléter*, et non *remplacer*, les mesures existantes de biosécurité et de contrôle de la PPA. Chaque pays devrait définir clairement ses besoins en matière de vaccination, n'utiliser que des vaccins enregistrés lorsqu'ils sont disponibles et mettre en place un contrôle vétérinaire strict. Ce contrôle comprend une évaluation obligatoire sur le terrain, une surveillance continue et une confirmation en laboratoire par PCR et séquençage afin de vérifier l'efficacité du vaccin et de détecter les risques potentiels tels que l'excrétion virale, la réversion vers la virulence ou la recombinaison. Les vaccins et les outils de diagnostics compatibles avec le test DIVA sont essentiels pour la traçabilité et la sécurité à long terme, tandis que le renforcement des services vétérinaires par la formation et le maintien d'une surveillance rigoureuse restent des éléments essentiels de la lutte contre la maladie.

De plus, les Pays/États Membres devraient partager leurs expériences en toute transparence, solliciter l'appui technique des laboratoires de référence de l'OMSA et veiller à ce que les stratégies de vaccination soient intégrées dans des plans globaux de contrôle de la maladie. Les efforts de communication et de sensibilisation devraient impliquer toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, afin de promouvoir la clarté, la confiance et la conformité. La demande de vaccins devrait émaner des pays sur la base de données probantes et d'une évaluation des risques, et les fabricants de vaccins devraient participer activement aux discussions politiques. Enfin, toute utilisation future des vaccins contre la PPA devrait être guidée par des politiques régionales harmonisées, des considérations socio-économiques et une analyse approfondie des risques et des avantages afin de garantir la sécurité, l'efficacité, la conformité et la durabilité.

Session 4. Délibérations finales, points d'action, prochaine réunion

L'un des principaux résultats de la réunion a été la reconnaissance de l'urgence de garantir un financement durable pour la recherche et le renforcement des capacités liés à la PPA. Cela inclut des investissements dans le développement de vaccins efficaces, l'amélioration des outils de diagnostic et l'offre de formations approfondies aux parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur. Les participants ont également souligné la nécessité d'une stratégie régionale harmonisée de contrôle de la PPA, incluant l'élaboration d'un plan de vaccination robuste. L'UA-BIRA, en collaboration avec ses Pays/États Membres, les *communautés économiques régionales* (CER) et ses partenaires internationaux, a réaffirmé son engagement à soutenir la mise en œuvre de la stratégie régionale.

En outre, les membres du GPE sur la PPA ont délibéré et convenu de ce qui suit :

Reconnaissant que :

- a) Il n'existe actuellement aucun vaccin contre la PPA qui répond pleinement aux normes internationales de l'OMSA en matière de sécurité, d'efficacité, de pureté et d'autorisation préalable ;
- b) Les vaccins compatibles avec le test DIVA (*différenciation des animaux infectés et des animaux vaccinés*) et les vaccins de nouvelle génération sont essentiels pour la traçabilité, la sécurité et la protection à long terme. Aucun des vaccins actuellement homologués ne dispose de la capacité d'effectuer le test DIVA, ce qui complique la surveillance et le contrôle de la maladie après la vaccination.
- c) Toute utilisation future du vaccin candidat devrait être fondée sur une évaluation approfondie des risques et des avantages, tenant compte de toutes les caractéristiques de sécurité et d'efficacité ainsi que les scénarios de vaccination envisagés.
- d) L'efficacité de la vaccination devrait être évaluée sur la base des performances observées sur le terrain et, de préférence, avec la participation d'institutions techniques indépendantes.
- e) Les *vaccins vivants atténués* (VVA) sont actuellement les vaccins candidats les plus prometteurs contre la PPA, offrant une forte protection contre les souches homologues, mais présentant une protection croisée très limitée contre les variants génétiquement distincts.
- f) Tous les vaccins actuellement homologués sont basés sur le génotype II, alors que la région africaine abrite 24 génotypes distincts.
- g) Les risques de réversion vers la virulence et de recombinaison sont réels et documentés, et peuvent avoir un impact aux niveaux continental et mondial. La surveillance sur le terrain et la surveillance génomique, conformément aux normes internationales, sont essentielles pour détecter et atténuer ces risques.

Les Membres du GPE pour la PPA recommandent vivement :

a) Pays/États Membres

▪ À ce jour (octobre 2025):

- à garantir une évaluation appropriée de tout nouveau vaccin par l'intermédiaire de l'UA-PANVAC, sur la base des normes de l'OMSA, avant d'accorder toute autorisation (de mise sur le marché) pour son utilisation ou sa distribution.
- à faire preuve de vigilance et à ne pas importer de vaccins contre la PPA, ni de procéder à des vaccinations, car les vaccins commerciaux actuellement disponibles ne sont ni sûrs, ni efficaces contre les génotypes circulant dans la région.

▪ **au fur et à mesure que les vaccins contre la PPA deviennent disponibles:**

- Les Pays/États Membres doivent surveiller et veiller à ce que seuls les vaccins enregistrés pour utilisation et conformes aux normes de l'OMSA sont utilisés sur leur territoire.
- Les Pays/États Membres doivent veiller à mettre en place des mécanismes d'évaluation sur le terrain et de surveillance de la vaccination basés sur les orientations fournies par l'UA-BIRA, l'UA-PANVAC, la FAO et l'OMSA, et s'abstenir de procéder à de telles évaluations tant que ces directives régionales et internationales ne sont pas disponibles.
- Les Pays/États Membres doivent noter que la vaccination peut être contre-productive dans les environnements où la biosécurité est insuffisante (ce qui augmente le risque de circulation du virus et nuit à la fiabilité des données) et en l'absence de populations porcines non traçables.
- Les Pays/États Membres doivent veiller à ce que les stratégies de vaccination complètent, et ne doivent pas remplacer, les mesures rigoureuses de biosécurité et autres mesures complémentaires de lutte contre la PPA. La mise en œuvre nécessite des zones de vaccination contrôlées et une surveillance stricte par les Autorités vétérinaires.
- Les autorités vétérinaires des Pays/États Membres doivent superviser les vaccinations, en se basant sur les connaissances relatives à la propagation de la PPA et au séquençage du virus de la PPA.
- Les Pays/États Membres doivent mettre en œuvre des programmes de contrôle officiels bien définis plutôt que des vaccinations à titre volontaire sans surveillance des autorités. La vaccination doit compléter les stratégies de contrôle actuelles.

b) UA-PANVAC

- collaborer avec les Pays/États Membres afin de confirmer qu'aucun vaccin contre la PPA ne circule de manière frauduleuse ou non autorisée dans les pays.

c) UA-BIRA, UA-PANVAC, FAO et OMSA

- continuer à soutenir la recherche sur le développement d'un vaccin contre la PPA en Afrique.
- continuer à sensibiliser les pays africains aux préoccupations liées à l'importation en Afrique des vaccins actuellement disponibles.

d) Volet Afrique du GARA (GARA Africa Chapter, GAC)

- répertorier les génotypes de la PPA partout en Afrique afin d'orienter le développement et la sélection des vaccins.

e) ILRI

- poursuivre les recherches sur leur vaccin candidat contre la PPA de génotype IX et mener des études de protection croisée contre d'autres génotypes.

Il a également été convenu que le secrétariat régional du GF-TADs contacterait l'Éthiopie et le Mali, qui n'ont pas participé à plusieurs réunions, afin de les encourager à reconsidérer leur position et à s'impliquer.

La prochaine réunion du GPE sur la PPA (GPE-6) portera sur les aspects socio-économiques et l'indemnisation et est prévue pour 2026.

En conclusion, la direction du Comité de pilotage et du Secrétariat régionaux du GF-TADs, représentés par le Dr Karim Tounkara (OMSA), le Dr Mohamed Shamsuddin (FAO) et le Dr Hiver Boussini (UA-BIRA), ont exprimé leur sincère gratitude à tous les participants pour leur engagement en faveur de la lutte contre la PPA. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre les activités de recherche et de développement, qui doivent être fortement encouragés, notamment dans les domaines de l'innovation vaccinale et de l'amélioration des méthodes de diagnostic. Ces efforts, associés à des mesures de surveillance et de biosécurité rigoureuses, seront essentiels pour préserver la santé animale et soutenir une production animale durable sur tout le continent.

4. Annexes

Annexe 1. Liste des participants (en présentiel)

Titre	Prénom	NOM DE FAMILLE	Fonction	Département	Institution	Ville	PAYS
Dra	Ana Lina	PEREIRA DE BARROS OLENDE	Directrice	Direction des Services D`Elevage et Santé Animale	Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement	Praia	CABO VERDE
Dr	Bertrand	Léopold DONBOU	Directeur des Services Vétérinaires <i>p.interim</i>	Direction des services Vétérinaires	MINEPIA	Yaoundé	CAMEROUN
Dr	Roger	MADIAMBA	Chef de Division de Santé Animale et Point focal OMSA en charge de notification des maladies animales	Direction des Services Vétérinaires	Ministère de Pêche et Elevage	Kinshasa	CONGO (REP. DEM.)
Dr	Honoré	Mabela N'LEMBA	Délégué de l'OMSA	Direction des Services Vétérinaires	Ministère de Pêche et Elevage	Kinshasa	CONGO (REP. DEM.)
Prof.	Emmanuel	COUACY - HYMANN	President of the Biological Standards Commission	WOAH	LIRED	Bingerville	COTE D'IVOIRE
Dr	Gregorio	TORRES PENALVER	Head of Department	Science Department	WOAH	Paris	FRANCE
Dr	Abebe	WOLDE		ECTAD	FAO	Accra	GHANA
Dr	Mohammed	SHAMSUDDIN			FAO	Accra	GHANA
Dr	Sabenzia N.	WEKESA	Senior Deputy Director	Directorate of Veterinary Services	Ministry of Agriculture	Nairobi	KENYA
Dr	Patrick	BASTIAENSEN	Programme Officer	Sub-Regional Representation	WOAH	Nairobi	KENYA
Dr	Hussein	ABKALLO	Scientist - Molecular Biology & Head of Biosciences Laboratories	Vaccines, Health Program	ILRI	Nairobi	KENYA

Titre	Prénom	NOM DE FAMILLE	Fonction	Département	Institution	Ville	PAYS
Dra	Anna	LACASTA - MARIN	Senior Scientist - Immunology	Health Program	ILRI	Nairobi	KENYA
Dr	Viola	CHEMIS	Programmes Officer	Preparedness & Resilience Department	WOAH	Nairobi	KENYA
M.	Abdramane	SANOGO	Financial Assistant	Regional Representation for Africa	WOAH	Bamako	MALI
Dr	Karim	TOUNKARA	Représentant Régional pour l'Afrique	Représentation Régionale OMSA pour l'Afrique	WOAH	Bamako	MALI
Dr	Yakubu Y.	AGO	Assistant Chief Veterinary Officer	Department of Animal Health and Reproductive Services	Federal Ministry of Livestock Development	Abuja	NIGERIA
Dr	Pam	LUKA	Chairman, GARA Africa Chapter (GAC)	Biotechnology Division	National Veterinary Research Institute (NVRI)	Jos	NIGERIA
Dr	Mohammed	FOUAD	Programme Officer Veterinary Governance	Regional Animal Health Center for West Africa (RAHC-WA)	Economic Community of West African States (ECOWAS)	Abuja	NIGERIA
Dre	Fatou TALL	épouse LO	Maitre de recherches	Laboratoire National de l'Elevage et des Recherches Vétérinaires (LNERV)	Institut Sénégalais de la Recherche Agricole (ISRA)	Dakar	SENEGAL
Dr	Juanita	VAN EMMENES	Senior Researcher	Onderstepoort Veterinary Research	Agricultural Research Council	Pretoria	AFRIQUE DU SUD
Dr	Patchili	BOUZABO	Coordonnateur de la Cellule Technique	Centre Régionale de Santé Animale pour l'Afrique centrale (CRSA-AC)	Commission Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)	N'Djaména	TCHAD

Titre	Prénom	NOM DE FAMILLE	Fonction	Département	Institution	Ville	PAYS
Dr	Damitoti	YEMPABOU	Directrice des Services Vétérinaires	Direction des Services Vétérinaires	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural.	Lomé	TOGO
Dr	Owoningbin	AKAKPO-ISSOLA	Chef de la Division de la Santé Animale	Direction des Services Vétérinaires	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural.	Lomé	TOGO
Dr	Djobo	YANISOU	Division de la Santé Animale	Direction des Services Vétérinaires	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural.	Lomé	TOGO
Dr	Paul J.	LUMU	Senior Veterinary Officer	Department of Animal Health	Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries (MAAIF)	Entebbe	OUGANDA
Dr	Anna Rose	ADEMUN	Commissioner Animal Health	Department of Animal Production and Health	Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries (MAAIF)	Kampala	OUGANDA

Annexe 2. Liste des participants (en-ligne)

Prénom	NOM DE FAMILLE	Fonction	Institution	Ville	PAYS
Ebanja Joseph	EBWANGA	Director for communication	Gara African Chapter	Avelgem	BELGIQUE
Okri Fréjus Hans	OHOUKO	Chercheur	University of Abomey-Calavi	Abomey	BENIN
Viviane	LOPES GONCALVES	Veterinary Doctor	Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement	Praia	CABO VERDE
Ganih Saidu	JOEL	Researcher	Kunming Institute of zoology Chinese Academy of Science	Kunming	CHINE
Charles Sanne	BODJO	Director	AU-PANVAC	Bishoftu	ETHIOPIE
Bouda Vosough	AHMADI	Coordinator, GF-TADs Global Secretariat	FAO	Rome	ITALIE
Luca	DEL SORBO	Student	University of Naples, Federico II	Naples	ITALIE
Filomena	FIORITO	Professore associato	University of Naples, Federico II	Napoli	ITALIE
Artem	METLIN	Animal Health Officer	USDA - ARS	Rome	ITALIE
Andriy	ROZSTALNYY	Animal Health Officer	FAO	Rome	ITALIE
Neo	MAPITSE	Representative	WOAH	Nairobi	KENYA
Elsa	LAMEIRA	Researcher	ISPM	Chimoio	MOZAMBIQUE
Olusoji John	ABIOLA	Lecturer	University of Ibadan	Ibadan	NIGERIA
Bitrus	INUWA	Researcher	NVRI, FAO	Jos, Plateau	NIGERIA
Anvou	JAMBOL	Research Scientist	NVRI	Jos	NIGERIA
Alicia	CLOETE	State Veterinarian		Pretoria	AFRIQUE/SUD
Anthony	CRAIG	Researcher	ARC-OVR	Pretoria	AFRIQUE/SUD
Mary-Louise	PENRITH	Extraordinary Professor	University of Pretoria	Pretoria	AFRIQUE/SUD
Oonagh	PRETORIUS	PhD Candidate	University of California, Davis	Skukuza	AFRIQUE/SUD
Leana	JANSE - VAN RENSBURG	State Veterinarian (Western Cape)	Western Cape Dep. of Agriculture	George	AFRIQUE/SUD
Carmina	GALLARDO	ASF Reference Laboratories for WOAH, FAO and EU	INIA - CISA	Madrid	ESPAGNE
Jean	HAKIZIMANA	Postdoctoral Research Fellow	Sokoine University of Agriculture	Morogoro	TANZANIE
Pie	NTAMPAKA	PhD student	Sokoine University of Agriculture	Morogoro	TANZANIE
Douglas	GLADUE	Global ASF Research Alliance (GARA)		Beltsville (MD)	ETATS UNIS

Annexe 3. Ressources : laboratoires internationaux de référence (OMSA) pour la peste porcine africaine

Dr David Williams
AUSTRALIE
CSIRO Australian Centre for Disease Preparedness
5 Portarlington Road, Geelong, Victoria 3220
+61 52.27.50.00
d.williams@csiro.au

Dr Aruna Ambagala
CANADA
National Centre for Foreign Animal Disease, Canadian Food Inspection Agency
1015 Arlington Street, Winnipeg, Manitoba R3E 3M4
+1-204.789.20.89
aruna.ambagala@inspection.gc.ca
aruna.ambagala@canada.ca

Dr Zhiliang Wang
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
National Surveillance and Research Center for Exotic Animal Diseases
China Animal Health and Epidemiology Center, 369 Nanjing Road, Qingdao 266032
+86-532 85.63.91.66
zlwang111@163.com
wangzhiliang@cahec.cn

Dr Livio Heath
AFRIQUE DU SUD
Onderstepoort Veterinary Institute, Agricultural Research Council, Private Bag X05, Onderstepoort 0110
+27-12 529.95.01
HeathL@arc.agric.za

Dr^a María del Carmen Gallardo Frontaura
ESPAGNE
Centro de Investigación en Sanidad Animal (CISA)
Instituto Nacional de Investigación y Tecnología Agraria y Alimentaria (INIA)
Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC)
Carretera Algete-El Casar de Talamanca, Km. 8,1, 28130 Valdeolmos, Madrid
+34-91.62.92.300
gallardo@inia.csic.es

Dr. Christopher Netherton
ROYAUME UNI
The Pirbright Institute
Ash Road, Pirbright Woking, Surrey, GU24 0NF Pirbright
+44-14.83.23.24.41
christopher.netherton@pirbright.ac.uk

Dr. Ping Wu
ETATS UNIS
USDA, APHIS, VS, NVSL, Foreign Animal Disease Diagnostic Laboratory, Plum Island Animal Disease Center, P.O. Box 848, Greenport, NY 11944
+1-631.323.33.14
Ping.Wu@usda.gov

Annexe 4. Ressources : centres internationaux de référence (FAO) pour la peste porcine africaine

Dr. Arshad Mather, a.i.
AFRIQUE DU SUD
Onderstepoort Veterinary Institute, Agricultural Research Council, Private Bag X05, Onderstepoort 0110
+27-12 529.91.06
+27-12 529.95.01
MatherA@arc.agric.za

Annexe 5. Ressources : laboratoires nationaux de référence sélectionnés pour la peste porcine africaine (membres du GPE)

Dr David Shamaki

Dr Nick Nwankpa

NIGERIA

National Veterinary Research Institute (NVRI)

PMB 1 Vom

Plateau State

+234 90.58.77.77.64

+234 81.11.11.85.33

david.shamaki@nvri.gov.ng

nick.nwankpa@nvri.gov.ng

Copy to : pamluka08@gmail.com

Dr Assane Gueye Fall

SENEGAL

Laboratoire National de l'Elevage et de Recherches Vétérinaires (LNERV)

Institut Sénégalais de la Recherche

Agricole (ISRA)

Rte du Front de Terre

Dakar-Hann

+221 832.36.79

assane.fall@isra.sn

agueyefall@yahoo.fr

Copy to : fatou_tall3@hotmail.com

Annexe 6. Ressources : dernières notifications immédiates soumises à WAHIS (depuis 2018, par ordre chronologique inverse) au 31 déc. 2025.

01/09/2025 Mali

04/03/2025 Cabo Verde

18/04/2024 Côte d'Ivoire
18/08/2023 Côte d'Ivoire
02/08/2023 Afrique du Sud
04/11/2022 Zambie
12/08/2022 Afrique du Sud
31/03/2022 Zambie
17/05/2021 Côte d'Ivoire
25/02/2021 Afrique du Sud
03/02/2021 Tanzanie
21/01/2021 Afrique du Sud
05/08/2020 Zambie
17/06/2020 Nigeria
12/05/2020 Namibie
11/05/2020 Afrique du Sud
12/02/2020 Sierra Leone
02/10/2019 Kenya
01/10/2019 Côte d'Ivoire
11/09/2019 Afrique du Sud
23/08/2019 Zimbabwe
18/04/2019 Afrique du Sud
09/04/2019 Afrique du Sud
14/02/2019 Zimbabwe
14/09/2018 Tchad
30/05/2018 Afrique du Sud

Cette réunion fut organisée sous l'égide de



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation mondiale
de la santé animale